

# Conservation et mise en valeur de la faune

CHAPITRE

2

Entité vérifiée :

Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP)

# Pourquoi avons-nous fait cet audit?

---

La faune, une ressource renouvelable qui contribue à l'économie des régions

- Pêche, chasse et piégeage : près de 14 000 emplois et retombées de 894 M\$

La conservation et la mise en valeur de la faune, une responsabilité gouvernementale

- Plusieurs mandataires et partenaires qui participent à la gestion de l'exploitation de la faune dans les territoires fauniques structurés
- Responsabilité associée à plusieurs principes de la *Loi sur le développement durable*, notamment la préservation de la biodiversité

# Qu'avons-nous vérifié?

---

## Nous avons vérifié si le MFFP

- assure une gouvernance efficace en matière de faune
- et prend des mesures, en collaboration avec ses partenaires, pour assurer la conservation et la mise en valeur de la faune dans une perspective de développement durable.

Différentes mesures sont réalisées par le MFFP pour favoriser la conservation et la mise en valeur de la faune.

# Principaux constats

## Manque de connaissances sur les espèces et leurs habitats

---

- Connaissances limitées et fragmentaires pour plusieurs espèces animales, ce qui nuit à la capacité du MFFP de conserver la faune et d'optimiser sa mise en valeur
  - Inventaires pour seulement 3 des 11 espèces de poissons les plus pêchées
  - Pas d'inventaire pour les espèces de petit gibier et d'animaux à fourrure
  - Certaines données de récolte peu fiables, sauf pour le gros gibier
- Projets d'acquisition de connaissances choisis à la pièce
  - Absence de critères de sélection
  - Pas de priorisation en fonction des risques
- Recommandations formulées lors de travaux d'acquisition de connaissances qui tardent à être mises en œuvre ou qui ne sont jamais appliquées

# Principaux constats

## Protection insuffisante

### d'espèces en situation précaire

---

- 38 espèces sont désignées menacées ou vulnérables.
  - 7 n'ont aucun plan de rétablissement.
  - Des actions prévues n'ont pas été réalisées sans justification.
  - Seulement 6 espèces bénéficient d'habitats protégés légalement.
- Plusieurs espèces tardent à être désignées menacées ou vulnérables.
  - Une trentaine d'espèces jugées menacées ou vulnérables sont en attente d'être désignées.
  - Aucune désignation légale n'a été effectuée depuis 2009.

# Principaux constats

## Aucun plan pour contrer les espèces exotiques envahissantes

---

- Une vingtaine d'espèces exotiques envahissantes présentes au Québec et une dizaine aux frontières
- Absence de plan d'action pour contrer les menaces
  - Lacune dans la prévention et la détection rapide à la suite de l'introduction
  - Difficulté à intervenir efficacement une fois l'espèce présente
  - Risques connus liés à l'introduction des carpes asiatiques, l'une des principales menaces, mais aucun plan d'intervention
- Peu d'interventions afin de contrôler ces espèces

# Principaux constats

## Lacunes dans la protection des habitats fauniques

---

- Dans les habitats fauniques protégés, le MFFP peut
  - autoriser la réalisation de travaux
  - et exiger une compensation pour les pertes d'habitats.
- Si les conditions ne sont pas respectées, des constats d'infraction peuvent être délivrés.
- Suivi inadéquat des conditions liées aux autorisations
  - Faible proportion d'autorisations qui font l'objet d'un suivi (5 % dans une région, 30 % dans une autre)
  - Des dossiers non vérifiés dont le suivi est jugé prioritaire
  - Faiblesses concernant les systèmes de suivi
- Projets de compensation d'habitats non réalisés
  - Fonds de 2,5 millions inutilisé, soit 40 % des sommes accumulées : la faune est privée des habitats non remplacés

# Principaux constats

## Manque de leadership

### dans la mise en valeur de la faune

---

- Diminution observée des ventes de permis
  - Au cours des 15 dernières années, diminution de 58 % du nombre de permis de chasse et de 26 % du nombre de permis de pêche vendus aux non-résidents
  - Baisse de la participation des Québécois aux activités de chasse et de pêche et faible recrutement prévu chez les jeunes
- Absence de stratégie
  - Connaissance limitée de l'évolution des types de clientèle et de leurs besoins
  - Pas d'orientation sur les espèces à valoriser et les types de clientèle à cibler
- Lacunes dans le soutien offert aux responsables des territoires fauniques structurés
  - Faible réponse du ministère à leurs besoins
  - Moins de 2 % du budget du secteur de la faune affecté à l'accompagnement de ces territoires

# Principaux constats

## Peu de suivi

### dans les territoires structurés

---

- Le MFFP ne s'assure pas que les organismes gestionnaires de zecs et les pourvoiries respectent leurs obligations.
  - Plusieurs responsabilités non réalisées
  - Peu de sanctions contre les fautifs
- Le MFFP n'assume pas certaines obligations prévues dans les ententes.
- Depuis 2005, absence d'entente officielle entre le MFFP et la Société des établissements de plein air du Québec
- Peu de soutien aux organismes gestionnaires de zecs pour contrer l'appropriation illégale du territoire
  - Secteurs de chasse à l'orignal
  - Camping illégal

# Principaux constats

## Surveillance insuffisante sur le terrain

---

- La présence des agents de protection de la faune sur le terrain est insuffisante.
  - Depuis 2012, réduction des heures passées sur le terrain et du nombre de constats délivrés de 15 %
  - 50 % des heures de travail consacrées à des activités réalisées au bureau
- La réduction du temps de présence des agents sur le terrain n'incite pas les pêcheurs, les chasseurs et les piégeurs au respect des lois et des règlements.
  - Le risque de braconnage est augmenté.
  - L'appropriation illégale du territoire perdure.

# Principaux constats

## Gouvernance peu efficace

---

- Pas de vision claire quant à la conservation et à la mise en valeur de la faune
- Aucun plan d'action pour mettre en œuvre le plan stratégique
- Reddition de comptes qui ne permet pas d'apprécier la performance

# Autres sujets traités

---

- Infractions relevées dans des habitats fauniques
  - Des dossiers d'infraction ont été abandonnés en raison de retards dans la production des rapports d'expertise par le MFFP.
- Information sur les lois et les règlements
  - La complexité des lois et des règlements ne favorise pas le respect de la réglementation.
- Formation des chasseurs
  - Le MFFP ne s'assure pas que les revenus nets générés par le Programme d'éducation en sécurité et en conservation de la faune sont dépensés aux fins prévues, alors qu'il a évalué à un million de dollars les surplus pour 2014.

# Commentaires des entités vérifiées

---

L'entité vérifiée a adhéré à toutes nos recommandations.